

## PLAN DE COURS

Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

**Sigle :** SOC 8850    **Groupe :** 20

**Titre :** Organisation sociale et institutions

**Session :** Hiver 2023

**Enseignant :** Marcos Ancelovici  
Téléphone : (514) 987-3000 poste 5060  
Bureau : A-5125  
Courriel : [ancelovici.marcos@uqam.ca](mailto:ancelovici.marcos@uqam.ca)

### AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription.

## **DESCRIPTIF**

---

Ce cours a pour objectif de présenter et de confronter les différentes théories sociologiques proposées pour analyser l'action méso-sociale, c'est-à-dire l'action située entre le micro et le macro social. Nous nous concentrerons donc sur l'organisation sociale, les organisations formelles, les mondes sociaux, les champs et les institutions. Ces espaces se caractérisent par la spécificité des enjeux sociaux et des règles de fonctionnement. Ils renvoient aux modes formels et informels de coordination et de concurrence, de hiérarchisation, de répartition du pouvoir et d'allocation des ressources. Il est impossible d'imaginer la société moderne sans ces espaces relativement autonomes de structuration et de médiation. Des entreprises et du marché à l'école, au quartier et à l'État, en passant par l'activité des groupes d'intérêts, des partis politiques et des associations, une énorme partie de notre vie est modelée par notre rapport à ces espaces sociaux. Ces derniers nous encadrent et nous guident sans que nous en soyons nécessairement conscient-es. Mieux comprendre ces espaces sociaux, qui sont aussi des espaces de lutte, équivaut donc à mieux cerner les facteurs qui structurent et donnent un sens à nos décisions et à nos comportements au quotidien.

Ce cours est animé par un souci de synthèse critique plutôt que d'exégèse. Le but n'est pas de couvrir toutes les perspectives et théories—ce qui serait de toute façon impossible en un seul cours—mais de présenter certaines des principales approches qui ont structuré les débats en sociologie depuis près d'un siècle et d'évaluer à la fois leurs contributions et leurs angles morts.

Cette démarche nous amènera à discuter de l'organisation sociale des quartiers, du travail et des arts, du rôle des organisations dans les mouvements sociaux, de la forme que prennent les organisations formelles, des champs scientifiques et politiques, et de l'État et des politiques publiques (qui permettent d'« organiser » la société). Tout au long de ce survol, nous garderons à l'esprit des questions classiques de la sociologie liées au pouvoir, à la domination, à la reproduction sociale et au changement.

## **DISPONIBILITE**

---

Si vous avez des questions relatives à la matière du cours ou aux différentes évaluations, je vous encourage à les soulever en classe car cela sera aussi pertinent pour les autres. Sinon, vous pouvez venir me parler à la pause ou à la fin du cours. Si nécessaire, vous pouvez bien entendu me contacter par courriel pour une question précise ou pour fixer un rendez-vous.

## MODE D'ÉVALUATION

---

### LECTURES ET DISCUSSION (30%)

Trois livres obligatoires sont disponibles à la COOP de l'UQAM et les autres lectures sont accessibles sur Moodle en PDF. Les livres obligatoires sont :

- Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, Flammarion, 2010.
- Neil Fligstein et Doug McAdam, *A Theory of Fields*, Oxford University Press, 2012.
- Robert Linhart, *L'Établi*, Éditions de minuit, 1981.

Pour alimenter vos réflexions et vos recherches, je vous suggère également de consulter les ouvrages de références ci-dessous. Ils offrent une synthèse de toutes les grandes questions en sociologie des organisations et des institutions ainsi que de riches références bibliographiques :

- Paul S. Adler (dir.), *The Oxford Handbook of Sociology and Organization Studies: Classical Foundations*, New York, NY, Oxford University Press, 2009.
- Joel A. C. Baum (dir.), *The Blackwell Companion to Organizations*, Malden, MA, Blackwell, 2005.  
<https://onlinelibrary-wiley-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/book/10.1002/9781405164061>
- Royston Greenwood et al (dir.), *The SAGE Handbook of Organizational Institutionalism*, 2e éd., Londres, RU, Sage, 2017.  
<https://sk-sagepub-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/reference/sage-handbook-of-organizational-institutionalism-2e>
- Bert A. Rockman et R. A. W. Rhodes (dir.), *The Oxford Handbook of Political Institutions*, Oxford University Press, 2006.  
<https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=4962990>

Dans la mesure où le cours est organisé sous forme de séminaire, il est indispensable que vous fassiez toutes les lectures de la semaine afin de mieux pouvoir suivre la matière et participer activement à la discussion. Ceci n'est *pas* un cours magistral. Ceci dit, nous ne discuterons pas de tous les éléments de chacun des textes. Il ne s'agit pas de faire une exégèse mais d'extraire certains éléments et de comparer les différentes approches et théories entre elles.

Votre contribution à la discussion reposera sur la participation et deux présentations (une présentation des lectures hebdomadaires et une présentation de votre travail de recherche à la fin de la session).

### **1) Participation :**

La participation *active* à la discussion en classe suppose, par définition, de soulever des questions ou d'apporter des éléments d'analyse et de réflexion. Elle comptera pour **10% de la note finale** du cours. **Si vous assistez à toutes séances du cours mais ne dites pas un mot, vous aurez 0/10 pour la participation.**

### **2) Présentation des lectures :**

Chaque étudiante et étudiant devra présenter une partie des lectures de la semaine (minimum deux articles ou un segment de livre) une fois durant la session. Chaque présentation devra faire un **résumé critique** de l'argumentaire des textes, des résultats et de la méthode (si pertinent) et durera environ **15 minutes**. Les présentations auront lieu au début du cours pour soulever des questions et faciliter la discussion.

Les dates de présentation seront **déterminées en classe le 17 janvier** afin de **commencer le 24 janvier**. La présentation comptera pour **20% de la note finale** du cours

### **TRAVAIL DE RECHERCHE (70%)**

Le travail de fin de session consiste en une recherche utilisant les concepts et les théories vus en classe pour analyser une organisation, une institution ou un espace social donné. Vous pouvez choisir un cas dans n'importe quel pays et à n'importe quelle époque. Vous pouvez aussi comparer deux cas dans un même pays ou dans deux pays. Enfin, vous pouvez aussi faire un travail purement théorique qui contraste différentes approches ou méthodes de recherche. Si vous vous penchez sur une des théories vues en cours, je m'attends à ce que vous alliez au-delà de ce qui aura été discuté en classe. Dans tous les cas, il est indispensable que le travail soit articulé autour d'une **question de recherche explicite**.

Un **plan de travail** de 3 pages (sans compter la couverture et la bibliographie)—présentant une question de recherche et une problématique, un cadre théorique potentiel et des hypothèses, une logique argumentative (*que* comptez-vous dire et *comment* comptez-vous le dire ?) et des sources pertinentes—devra être remis le **mardi 7 mars 2023**. Le plan comptera pour **10% de la note finale**. Une pénalité de 1% par jour sera appliquée pour les plans en retard.

Une **première ébauche du travail devra être présentée en classe** lors des deux dernières semaines de la session, soit les **11 et 18 avril 2023**. Les présentations seront organisées comme des panels de colloque. Chaque présentation devra durer 15-20 min et mettre de l'avant : 1) la problématique et la question de recherche ; 2) l'approche théorique et les hypothèses ; 3) les données ou l'étude de cas mobilisées pour soutenir l'argument central ; 4) une conclusion avec une montée en généralité pour souligner la contribution de la recherche. Chaque présentation sera ensuite suivie d'une période de questions et commentaires de 10-15 min. Il ne sera pas nécessaire de

remettre une version rédigée du travail à ce stade. Cet exercice comptera pour **20% de la note finale** du cours.

Le **travail final** devra être d'environ **20 pages** (sans compter la bibliographie), à double interligne, en Times New Roman point 12 et avec des marges de 2.5cm. L'évaluation sera basée sur le fond (recherche et données/sources utilisées, capacité d'analyse et de critique, précision de l'argument) et la forme (structure, clarté du propos, respect des normes de présentation). Le travail devra être remis le **vendredi 21 avril 2023 avant 17h**, dans la chute située face du local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin, et comptera pour **40% de la note finale**. Une pénalité de 2% par jour sera appliquée pour les travaux en retard.

## RÉSUMÉ

---

|                           | <b>Pourcentage</b> | <b>Date</b>                      |
|---------------------------|--------------------|----------------------------------|
| Participation             | 10 %               |                                  |
| Présentation des lectures | 20 %               |                                  |
| Plan de travail           | 10 %               | Mardi 7 mars 2023 avant 17h      |
| Présentation du travail   | 20 %               | 11-18 avril 2023                 |
| Travail de recherche      | 40 %               | Vendredi 21 avril 2023 avant 17h |

## PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

---

Une entente est signée par l'enseignant et les étudiant-es du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le **nombre** et les **échéances** des évaluations;
2. la **pondération** respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter les documents suivants:

- Pour le premier cycle: Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9  
<https://instances.uqam.ca/reglements/>
- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4  
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

## LECTURES

---

### **Semaine 1 (10 janvier) : Présentation du plan de cours et introduction générale**

### **Semaine 2 (17 janvier) : L'approche écologique**

- R. D. McKenzie, « The Ecological Approach to the Study of the Human Community », *American Journal of Sociology*, vol. 30 no. 3, 1924, p. 287-301.
- Robert E. Park, « Community Organization and Juvenile Delinquency », dans R. E. Park et E. W. Burgess (dir.), *The City*, Chicago, University of Chicago Press, 2019 (1925), p. 99-112.
- Andrew Abbott, « Linked Ecologies: States and Universities as Environments for Professions », *Sociological Theory*, vol. 23 no. 3, 2005, p. 245-274.

### **Semaine 3 (24 janvier) : Les effets de quartier**

- Marie-Hélène Bacqué et Sylvie Fol, « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse », dans J.-Y. Authier *et al.*, *Le quartier*, Paris, La Découverte, 2007, p. 181-193.
- Damaris Rose et Anne-Marie Séguin, « Les débats sur les effets de quartier : que nous apprennent les approches centrées sur les réseaux sociaux et le capital social ? », dans J.-Y. Authier *et al.*, *Le quartier*, Paris, La Découverte, 2007, p. 217-228.
- Tom Slater, « Your Life Chances Affect Where You Live: A Critique of the 'Cottage Industry' of Neighbourhood Effects Research », *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 37, No. 2, 2013, p. 367-387.

### **Semaine 4 (31 janvier) : Organisations et ressources**

- Michael McQuarrie et Nicole P. Marwell, « The Missing Organizational Dimension in Urban Sociology », *City & Community*, vol. 8 no. 3, 2009, p. 247-268.
- John D. McCarthy et Mayer N. Zald, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, no. 6, 1977, p. 1212-1241.

- Bob Edward, John D. McCarthy, et Dane R. Mataic, « The Resource Context of Social Movements », dans D. A. Snow et al (dir.), *The Wiley Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, UK, Wiley, 2019, p. 79-97.

### **Semaine 5 (7 février) : Genre et organisations**

- Joan Acker, « Hierarchies, Jobs, Bodies: A Theory of Gendered Organizations », *Gender & Society*, Vol. 4, No. 2, 1990, p. 139-158.
- Joan Acker, « Inequality Regimes: Gender, Class, and Race in Organizations », *Gender & Society*, Vol. 20, No. 4, 2006, p. 441-464.
- Frédérique Pigeyre et Annick Valette, « Les carrières des femmes à l'université : 'Les palmes de verre du cocotier' », *Revue française de gestion*, No. 151, 2004, p. 173-189.

### **Semaine 6 (14 février) : Espace social et jeux sociaux**

- Michael Burawoy, « Le procès de production comme jeu », *Tracés. Revue de sciences humaines*, no. 14, 2008, p. 197-219.
- Robert Linhart, *L'Établi*, Éditions de minuit, 1981.

### **Semaine 7 (21 février) : Le néo-institutionnalisme**

- Paul J. DiMaggio et Walter W. Powell, « Le néo-institutionnalisme dans l'analyse des organisations », *Politix*, vol. 10 no 40, 1997, p. 113-154.
- Paul J. DiMaggio et Walter W. Powell, « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, vol. 48 no. 2, 1983, p. 147- 160

### **Semaine 8 (28 février) : Semaine de lecture**

### **Semaine 9 (7 mars) : Les mondes sociaux**

- Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2010, p. 21-111, 147-206.

**\* Remise du plan du travail**

### **Semaine 10 (14 mars) : *Les champs selon Bourdieu***

- Pierre Bourdieu, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no. 200, 2013, p. 4-37.
- Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie & sociétés*, vol. 7 no. 1, 1975, p. p. 91-117.

### **Semaine 11 (21 mars) : *L'État selon Bourdieu***

- Rémi Lenoir, « L'État selon Bourdieu », *Sociétés contemporaines*, No. 87, 2012, p. 123-154.
- Pierre Bourdieu, « Esprits d'État : Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 96-97, 1993. p. 49-62.
- Vincent Dubois, « L'État, l'action publique et la sociologie des champs », *Swiss Political Science Review*, Vol. 20, No. 1, 2014, p. 25-30.

### **Semaine 12 (28 mars) : *Les champs d'action stratégique***

- Neil Fligstein et Doug McAdam, *A Theory of Fields*, Oxford University Press, 2012, p. 3-82, 114-139, 200-221.

### **Semaine 13 (4 avril) : *La question du changement***

- Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2010, p. 301-310.
- Neil Fligstein et Doug McAdam, *A Theory of Fields*, Oxford University Press, 2012, p. 83-113.
- Kathleen Thelen, « Comment les institutions évoluent : perspectives de l'analyse comparative historique », *L'Année de la régulation*, no 7, 2003-2004, p. 13-43.

### **Semaine 14 (11 avril) : *Présentations en classe***

### **Semaine 15 (18 avril) : *Présentations en classe***

**\* 21 avril 2023 : Remise de la version finale du travail de fin de session.**




## Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

## Autodéclaration Covid-19

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Gk7LEtpCHEmQ4Xp6l1NQbo-SQoL3EWJBmhqheGOB1B1UNklCulhGNVZCRFQ3UTI5SFBZTIQ4UoJXQy4u>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

**UQÀM** | **Faculté des sciences humaines**

## POLITIQUE N° 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

---

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatérale non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

**Politique n° 42 contre le harcèlement psychologique**

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_42.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_42.pdf)

**Pour obtenir du soutien, rencontrer une personne ou faire un signalement :**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) : 514 987-3000, poste 0886 ou [harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca). Plus d'information ici : <https://harcelement.uqam.ca/>

**Ressources supplémentaires :**

- CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :  
514 987-0348, [calacs@uqam.ca](mailto:calacs@uqam.ca), site web: <http://trevepourelles.org/wp/>
- Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514 987-3185 Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS):  
<http://www.rqcalacs.qc.ca/>  
Tél. : 514-529-5252
- Mouvement contre le viol et l'inceste : <https://www.mcvcontreleviol.org/>  
Tél. : 514-278-9383
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>  
Numéro d'urgence: 1-888-933-9007

## PLAGIAT

---

### ***Règlement no 18 sur les infractions de nature académique***

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT\\_NO\\_18.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_18.pdf)

[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)